

No.
334
03 · 22

le journal de la Vallée

Mars 2022

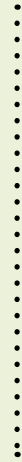
Diffusé le premier lundi du mois
Tirage en 29 200 exemplaires

NOUVEAU

www.lejournaldelavallee.fr



@cip.jdlv





IMMOBILIER

Particulier loue Noirmoutier (VENDEE) petite maison clôturée pour 4/5 pers.

2 ch. pour 2 pers. lit BB - Salon TV avec clic-clac - Cuisine avec LV - M.O. - Douche/Lavabo - WC - Buanderie avec MK - Pergola avec BBQ - Possibilité de garer 2 véhicules

Juillet : sem 27-28-29-30

Août : sem 31-34-35

☎ 03 29 58 97 77

Loue Grande Fosse fermette cuis.

.équip. sam salon 2 ch. DPE C

Terrain Verger

☎ 03 29 57 62 71

Ch. appart. F2/F3 à louer si

possible avec terrasse ou coin de verdure. Loyer 320€ max. Secteur Vallée de la Bruche et environ

☎ 07 69 79 53 51



EMPLOI

Restaurant La Schlitte à LA BROQUE cherche extra aide cuisine/plonge les week-ends H/F déb. accepté(e)s

☎ 03 88 97 06 07

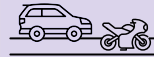
Demander M. ou Mme MUNCH

Salon coiffure recherche

coiffeuse poste de responsable 35/semaine à Schirmeck

☎ 06 79 18 85 28

✉ chris@groupepsc.eu



AUTOS-MOTOS

Vends C3 Picasso ess an 2007

CT OK garantie 100000
km 4 PN neige jante attache
3300€ TBE soir
☎ 06 46 66 57 48

Vends 4 roues pneus hiver

neufs 4 trous clio 3/175-65R14
200€+ 4 roues été dont 2
pneus neufs 150€ ou le tout
300 €

☎ 06 72 05 45 18



DIVERS

Retraité avec sa mini-pelle

fait mini-travaux

☎ 06 22 36 36 81



VENTES

Vend gerbeur Fenwick 1200

KGS TBE batterie récente +
2 chariots élévateurs gaz et
diesel

☎ 06 80 14 56 32

Pour reliure, cartonnage, vds toiles, papiers marbrés et unis, carton, spirales métal et plast., wire-o. Donne chutes.

✉ bm@reliure-magar.com

☎ 03 88 97 75 11 - 06 73 81 21 68



- **ABATTAGES D'ARBRES DIFFICILES**
- **ELAGAGE**
- **DÉBROUSSAILLAGE**



HENRY CHRISTIAN

46 C Rue de Schirmeck
67570 ROTHAU

06 07 75 55 67

06 25 06 43 85



HENRY SARL

N° AGREMENT 2017-H-067-00016 LICENCE N° 2012 / 42 / 000067

**VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 7J / 7J - TRANSPORTS
TERRASSEMENTS - RAMASSAGE DE FERRAILLE
VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE - ENROCHEMENT
LOCATION DE BENNES - DÉNEIGEMENT**

Vends GLA 200 D AMG Line



Carburant : Diesel

Boîte de vitesse : automatique

Couleur : noire avec jantes alliage gris / argent

Toit ouvrant panoramique, intérieur similicuir

Attelage remorque - 43 000 KM

Date immatriculation : 11/2020 - Prix neuf : 50 000 euros

Prix de vente : 39 500 €

☎ 06 75 24 19 21



TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENT

- › ASSAINISSEMENT AUTONOME
- › CAPTAGE DE SOURCE
- › ENROCHEMENT
- › MUR DE SOUTÈNEMENT
- › DRAINAGE
- › MAÇONNERIE
- › PAVAGE



28 Route du Ban de Sapt – 88210 ST-JEAN-D'ORMONT

☎ 06 26 60 12 60 ✉ sergebarlier@orange.fr

Rénovation énergétique : les aides auxquelles vous pouvez prétendre



Vous avez besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ? De diminuer votre facture de chauffage ? D'une chaudière plus performante ? Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement ! Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation.

MaPrimeRénov'

C'est quoi ?

MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ». Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1er octobre 2020. MaPrimeRénov' est reconduite en 2022.

Pour qui ?

MaPrimeRénov' s'adresse à tous les ménages, ainsi qu'aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux.

Pour quel logement ?

MaPrimeRénov' est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent.

Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul.

MaPrimeRénov' Sérénité

C'est quoi ?

Il s'agit de la fusion de l'ancien dispositif « Habiter mieux sérénité » et de MaPrimeRénov', afin de simplifier l'accès aux aides financières et de permettre une meilleure compréhension des aides disponibles par les particuliers.

Plus concrètement, MaPrimeRénov' Sérénité est un conseil et une aide financière pour assister les ménages aux ressources « modestes » dans leur projet de rénovation énergétique globale de leur logement.

Pour qui ?

L'aide est accordée aux ménages aux ressources modestes et très modestes, propriétaires occupant un logement individuel. Les propriétaires bailleurs et syndicats de copropriétaires sont également éligibles.

Pour quel logement ?

Pour être éligible à MaPrimeRénov' Sérénité votre logement doit avoir plus de 15 ans. Notez également que les travaux doivent être réalisés obligatoirement par une entreprise ou un artisan qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement).

Éco-prêt à taux zéro

C'est quoi ?

L'éco-prêt à taux zéro vous permet de financer la rénovation

énergétique de votre logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Le prêt peut aller jusqu'à 50 000€ (nouveau introduite par l'article 86 de la loi de finances pour 2022).

Le dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

Pour qui ?

- Pour les personnes physiques (propriétaire occupant ou bailleur) y compris en copropriété.
- Pour les sociétés civiles non soumises à l'impôt sur les sociétés, dont au moins un des associés est une personne physique.

Notez que l'éco-prêt à taux zéro est accordé sans condition de ressource.

Pour quel logement ?

Tous les logements situés en France sont éligibles. Plus précisément :

- Le logement doit avoir été achevé depuis plus de 2 ans à la date de début des travaux
- Si vous êtes bailleur, le logement doit être loué comme résidence principale.

Un seul éco-prêt à taux zéro peut être accordé par logement (sauf recours à un éco-prêt à taux zéro complémentaire, sans que le montant global des deux emprunts n'excède 30 000 €).

Le dispositif Coup de pouce économies d'énergie

C'est quoi ?

Le dispositif « Coup de pouce économies d'énergie » est un dispositif qui permet de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique.

Pour qui ?

Depuis 2019, tous les ménages peuvent en bénéficier.

Pour quels travaux ?

Le dispositif se décline en plusieurs aides :

- la prime Coup de pouce chauffage
- la prime Coup de pouce isolation
- la prime Coup de pouce thermostat avec régulation performante
- la prime coup de pouce rénovation globale.

Le montant des primes dépend du niveau de ressources des ménages. Les primes sont versées par les entreprises signataires de la Charte « Coup de pouce économies d'énergie ». Il s'agit principalement des vendeurs d'énergie.

TVA à 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique

C'est quoi ?

Si vous rénovez votre logement, certains travaux peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit à 5,5%.

Pour qui ?

- les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires
- les locataires et occupants à titre gratuit
- les sociétés civiles immobilières.

Pour quel logement ?

Le logement doit être achevé depuis plus de 2 ans. Maison ou appartement, il peut être occupé à titre de résidence principale ou secondaire.

Indemnité Inflation

Elle est versée aux personnes résidant en France dont les revenus d'activité (comme les salaires) ou de remplacement (allocations, pensions de retraite...) sont inférieurs à 2 000 € nets par mois. Elle concerne environ 38 millions de personnes.

L'aide est versée automatiquement aux bénéficiaires, en une fois, par leur employeur ou par un organisme partenaire de l'État selon leur situation (Pôle Emploi, Urssaf, caisse de retraite, CAF, caisse d'assurance maladie, MSA, Agence de services et de paiement, régions, etc.), sans avoir à en faire la demande.

› La locomotive, un projet d'insertion professionnelle



Le projet La Locomotive entraîne au cours des 2 années à venir 2000 personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation de handicap pour les accompagner dans un parcours d'insertion dynamique et «sans couture».

Pour mettre en œuvre ces nouvelles pratiques d'accompagnement collaboratif et dynamique, la Régie des Ecrivains, Entreprise d'Insertion et Entreprise Adaptée, porte et coordonne cette démarche dans laquelle elle

a embarqué une trentaine de partenaires, aux profils diversifiés et complémentaires, issus de deux espaces géographiques distincts : Le BAS-RHIN et Le MAINE ET LOIRE, en travaillant sur une approche symétrique rurale et urbaine.

La Locomotive est donc un projet innovant qui accompagne vers l'emploi ou la formation, des habitants de la Vallée de la Bruche et Molsheim.

L'approche est centrée sur les besoins, les envies et le rythme

des personnes accompagnées, qui peuvent bénéficier à la fois d'ateliers collectifs et d'un suivi individuel.

La Locomotive est ouverte à toute personne qui le souhaite, et/ou qui n'a pas trouvé de réponses jusqu'à présent, qui a besoin de motivation, de se sentir utile dans un groupe..

Intéressé-e ou curieux-se de découvrir La Locomotive ? Contactez Marysa ou Enes au 07.57.00.48.90 (appel ou SMS)

ou envoyez un mail :

mol-sch@la-locomotive.org

www.la-locomotive.org

Facebook : La Locomotive – les chemins de faire

La Locomotive

125, avenue de la gare
67130 Schirmeck



FEMMES DE TERROIR

.....
 Quand on pense à la ferme auberge, on pense bonne popote à la bonne franquette ... On oublie souvent que derrière cette image ce qui fait l'essence d'une ferme auberge, c'est d'abord la ferme. Du cliché du cordon bleu aux fourneaux, passons à ces « micro-entrepreneuses » de campagne, ces cheffes de fermes. Rencontre avec 6 femmes, eh oui dans la vallée ce sont des femmes qui « bouillir la marmite », qui ont le terroir chevillé au corps et, on n'y pense pas, contribuent à l'entretien et la sauvegarde de nos précieux paysages.



Colette, 53 ans à Natzwiller :

A créé son exploitation en 1993 sur le domaine et dans les murs d'une ancienne usine textile transformée initialement en hôtel. Sur 13 ha elle n'élève pas moins de 1500 volailles de plein air : coqs, oies, poules, pintades et canards et tient d'une main de maître une auberge de 75 couverts. Son binôme de choc : son mari. Outre le bien-être de sa « basse-cour », Colette consacre son temps à la transformation des produits de la ferme : en terrines, foies gras, conserves, sirops et autres spécialités maison. Colette nourrit une véritable passion pour la cuisine aux plantes qu'elle cueille dès le printemps et qui subliment la saveur de ses plats. A ses talents de cuisinière vous rajoutez une formation accomplie de naturopathe. Pour Colette pas d'heure pour se lever, pas d'heure pour se coucher. C'est la nature qui rythme ses journées. Chez Colette, chaque plat, chaque plante a une histoire ... qu'elle ne manque pas de raconter au

détour des tables.

On ne résiste pas : au baeckeofe aux volailles, à la forêt noire faite maison

Ferme auberge du Charapont à Natzwiller - 03 88 97 98 46



Violette, 41 ans, la benjamine au Col de la Perheux :

issue du milieu agricole du Val d'Argent, elle a repris en 2019 l'exploitation de 90 ha (passé depuis en bio) de landes, chaumes et de pâture qui font le bonheur de 90 bovins de race vosgienne, d'un troupeau de 25 moutons, d'une vingtaine de cochons, des chevaux de trait et ... l'auberge attenante. La journée commence aux aurores : on nourrit les bêtes, on paille et on surtout on les câline. Puis on passe à la découpe et à transformation, la divine charcuterie qui ravit les papilles, ne se fait pas toute seule ... Elle peut s'appuyer une équipe de choc : la fratrie Léon (en cuisine) et Per-Loup (gestion de la ferme et la salle). Si Violette ne passe pas tout son temps en ferme c'est qu'elle déploie toute son énergie à l'accueil des visiteurs de l'auberge, au service en salle, à l'animation des réseaux sociaux, la communication, la promotion de la sélection de la race vosgienne, le développement de la vente de produits de la ferme en magasins de producteurs ... Créer du réseau, c'est du boulot !

On ne résiste pas : au rôti de veau cuisson lente, au chou aux marrons et aux spaetzle

Ferme auberge de la Perheux à Wildersbach - 03 88 97 96 07



Evelyne, 66 ans, la doyenne à Ranrupt :

Avec son binôme de choc, son mari, ils exploitent depuis 1980 100 ha de pâtures et près de fauche sur lesquels évoluent 40 vaches de race Salers et une dizaine de Highlands. La ferme auberge est venue compléter le tableau en 1987. Sa passion du bien manger paysan est inscrite dans l'adn familial, celle que lui a transmise son papa, autant que la fierté de produire une viande

d'exception. Elle a finalement suivi son cœur pour reprendre ses mots, « Qui prend mari, prends pays ». Alors qu'elle va bientôt goûter à une retraite bien méritée, elle répète à qui veut l'entendre, ne pas avoir regretté un seul jour le choix de la terre et de goûter comme au premier jour le plaisir de la rencontre et du partage.

On ne résiste pas : à la poitrine veau farcie et les spaetzle maison

Ferme auberge des Haut-Bois à Ranrupt - 03 88 97 67 56



Isabelle, 52 ans au Bambois à Plaine :

Depuis 2005 elle est, avec son mari, aux commandes de l'exploitation de 60 ha qui héberge un cheptel de 60 vaches limousines, une cinquantaine de porcs et l'auberge de 75 couverts situées à l'orée de la forêt ... Elle a baigné depuis son plus jeune âge (à 10 ans déjà le nez dans les casseroles) dans la restauration et l'agriculture. Elle est comme ses consœurs l'incarnation du travail « multitâches » : fermière, bouchère, charcutière, cuisinière, comptable, aubergiste, femme de ménage et ... mère au foyer. Sa journée commence à 5h00 avec « la paperasse » et s'achève certains soirs lorsque les derniers convives se lèvent de table ... Et « quand il le faut » ... les enfants viennent donner un coup de main.

On ne résiste pas : aux divins plats de charcuterie, à l'osso bucco de veau et aux galettes de pommes terre paysannes

Ferme auberge du Bambois à Plaine - 03 88 67 60 82



Corinne, 53 ans à Ranrupt :

Elle a repris la ferme et les 40 ha de l'exploitation agricole familiale en 1998. Elle y élève volailles, bovins (Highland & Vosgienne) porcs, agneaux. Son équipe de choc : son fils à qui elle a transmis sa passion et les ficelles du métier et quand son emploi du temps le permet, son compagnon. Traite et nourriture des bêtes au lever du jour puis transformation des

produits de la ferme fromage, crème, beurre et viande. De là elle passe sans transition aux fourneaux de l'auberge, puis rejoint les premiers visiteurs auxquels elle réserve un accueil que l'on sait chaleureux et donne un coup de main en salle aux petits soins ... N'oublions pas l'entretien du potager car en ferme auberge c'est vraiment « du champ à l'assiette ». Et alors que la journée touche à sa fin ... retour à l'étable pour la traite et la nourriture des bêtes. Et quand il y a des naissances à l'étable, on se lève aussi la nuit. Sacrées journées !

On ne résiste pas : au coq au vin et aux pommes de terre à la crème fondantes à souhait.

Ferme auberge du Promont à Ranrupt - 03 88 97 62 85



Véronique, 61 ans à Bellefosse :

Elle gère l'exploitation de 60 ha et la ferme auberge depuis 1991. Son cheptel compte 30 bovins de race limousine et quelques cochons. Elle est entourée d'une équipe de choc : son fils, sa belle fille et son mari. Véronique est tombée dans le chaudron de cuisine dès 14 ans et si elle consacre ses journées majoritairement à mijoter ses bons petits plats, elle met aussi la main « à la pâte » ou plutôt à la découpe et à la transformation de la viande et veille à la tenue et au confort irréprochable de ses 5 cinq chambres d'hôtes. Ses journées commencent « tôt » et se terminent souvent lorsque les derniers hôtes vont de coucher c.-à-d. « à pas d'heure » ...

On ne résiste pas : au « bœuf carottes » et aux pommes sautées façon maison

Ferme auberge du Ban de la Roche à Bellefosse - 03 88 97 35 25

Enfin ... Que les messieurs ne prennent pas ombrage, mais elles valent bien un « chapeau ! » Et à travers elles, « chapeau ! » à toutes celles qui portent haut les couleurs de la vallée de la Bruche et leur incomparable art de recevoir.

Le 08 mars : la journée de la femme !

Plus d'informations : www.valleedelabruche.fr / se restaurer



Remède contre les maux de gorge

.....

Probème récurrent durant la saison froide et signe d'un gros rhume ou d'une grippe, voire d'une angine ou une laryngite, les maux de gorges sont très désagréables au quotidien, et il convient généralement de trouver rapidement une solution afin de les apaiser.

La solution 1 : Thym et sauge, vertues apaisantes

Riches en huiles essentielles et aux propriétés astringentes et même antiseptiques, à prendre en infusions, gargarismes ou

directement sous forme de gouttes d'huiles essentielles diluées (3 ou 4, pas plus) dans 10 cl d'eau.

La solution 2 : Gargarismes d'eau salée

Un remède si simple et pourtant tellement efficace. Versez 50 cl d'eau tiède et mélangez-y 1 cuillère de sel et pratiquez des gargarismes plusieurs fois par jours.

On peut également y rajouter du miel et du jus de citron, car sa forte teneur en vitamine C ralentit l'infection. Le miel, lui, est reconnu comme étant capable de détruire les bactéries.

ASSOCIATION DE PÊCHE DU KOHLPLATZ
ETANG DE LA SCIERIE À ROTHAU

PÊCHE À LA TRUITE - VENTE DE TRUITE



Tarifs : 13€ la 1/2 journée - 23€ la journée
Asticots, pâtes et appâts artificiels interdits

OUVERT TOUS LES JOURS

Renseignements au **06 07 83 53 00**



Ça bouge PRÈS DE CHEZ VOUS



COURS DE TAILLE FRUITIÈRE pour l'année 2022

**Syndicat des Récoltants Familiaux de Fruits Producteurs
d'Eaux de Vie Naturelle De la Haute Vallée de la Bruche**

Samedi 2 Avril de 8h30 à 12h :
Cours de taille au verger de l'atelier

Samedi 2 Avril de 14h à 17h : Cours de taille au verger de l'AFP
de Colroy-la-Roche : rendez-vous Pl. de la Mairie à 14h

Mardi 5 Avril à 13h30 : Cours de taille au verger du Collège
Frison-Roche La Broque (réservé aux enfants du collège)

Samedi 9 Avril de 9h à 12h : Cours de taille au verger de l'AFP
de Bourg-Bruche : rendez-vous Pl. de la Mairie à 8h30

Samedi 9 Avril de 14h à 17h : Cours de taille au verger de l'AFP
de Rothau ; rendez-vous parking Haut-Heydé à 14h.

Samedi 23 avril à 9h : Cours de Greffage à l'atelier.

VIDE-GRENIER À BAREMBACH

APPEL AUX EXPOSANTS

Le 26ème vide grenier aura lieu lors de la fête du Village du
dimanche 08 mai 2022

Les exposants intéressés sont priés de venir s'inscrire en mairie
avant le vendredi 22 avril, aux horaires d'ouverture de 16h00 à
18h00 (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ou peuvent télécharger la
fiche d'inscription sur le site internet :

www.barembach.fr / rubrique actualité

GRAND LOTO DE PÂQUES FC ROSHEIM

Samedi 16 avril 2022

à la Salle des Fêtes de Rosheim - Ouverture 18h30

+ de 1000€ en bons d'achat dont un de 500€ -
1 WE pour 2 - Vélo - Téléviseur - Trotinette électrique -
planchas - raclette et nombreux lots de valeur

Le carton 4€ / les 6 cartons 20€ Buvette et petite restauration
assurée / Animé par Christophe

Réservations : 06 84 81 60 66

Protocole sanitaire en vigueur appliqué

SOIRÉE DANSANTE À SCHIRMECK

Le 19 mars 2022 à partir de 19h

à la Salle des fêtes de Schirmeck

Organisé par l'Entente Jeune Haute-Bruche

Animation : Sébastien FAURE

Menu : Apéritif offert - Bouchées à la Reine - Dessert - Café

Tarifs : 25€ / personne hors boisson
13€ / enfant de - de 14 ans

Inscriptions : avant le 11 mars
Irène : 06 14 02 70 44 - Patrick : 06 77 38 80 23

Contrôle du pass vaccinal à l'entrée et port du masque obligatoire

Permanence du GRABE

(Groupe de Recherches Archéologiques de la Bruche et Environs)

Le 1er samedi et le 3ème dimanche de chaque mois, de 14 à 17 h,
au Centre Médical et Social de Saales (ancien sana):

Venez nous rencontrer pour parler archéologie, histoire et
patrimoine de la Vallée de la Bruche. Nous participons à au
moins quatre manifestations cette année : sorties, expos...

Posez vos questions, apportez vos lumières ! La Vallée est riche
! Venez profiter de notre bibliothèque en pleine croissance mais
déjà prometteuse...

Le centre se trouve sur la D304 direction col du Hantz, et notre
local est dans le bâtiment à l'arrière, au-dessus des ateliers.

(Entrée libre et gratuite, protocole sanitaire en cours à respecter)

Renseignements : B. Magar 03 88 97 75 11

association.grabe@laposte.net

MARCHÉ AUX PUCES DE DÉBUT DE SAISON

le 1 mai 2022

Organisé par les sapeurs-pompiers de Griesheim (près Molsheim)

Le marché se déroulera au cœur du village et le nombre de
places d'exposants sera limité à 350.

Le prix de l'emplacement est de 12 € pour 4 mètres
et 3€ le mètre supplémentaire.

Renseignements sur pompiers.griesheim.free.fr

ou au 03 88 38 37 98 / 03 88 48 88 28

BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ

Du 28 mars au 31 mars 2022

dans la salle du foyer cour de la Dîme de Mutzig

(Vêtements, Linge de maison (pas de rideaux), Bijoux et sacs)
organisé par l'association VETI-BROC

Les articles devront être en parfait état, complets et non
démodés. Les parures de lit devront être attachées ensemble.
Mettre les dimensions sur les nappes

Pour tous renseignements : 06 70 42 92 92 - Pass vaccinal et
port du masque obligatoires

Le Repère

Vendredi 4 mars à 20h :
SOIRÉE KARAOKÉ

Salle culturelle – Médiathèque de Schirmeck

Les premiers vendredis de chaque mois, venez-vous amuser et vous divertir en chantant et suivant les paroles sur grand écran.

Tarif: Adultes 5€ / Réduits (-16ans, bénéficiaire du RSA, PMR) 3€

Pass'Concert (6 entrées et 2 karaokés ou 7 concerts) :

Adultes : 50€

Réduits (-16ans, bénéficiaire du RSA, PMR) : 35€

*Hors tarifs majoré sur la base d'une entrée à 10€

Caisse du soir :

Adultes 10€ / Réduits 8€ / 3-12 ans : 5€

Réservation obligatoire par SMS au :
06 26 97 53 62

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le Repère :

06 26 97 53 62

Présidente :

Oury Christiane

Administration :

Arnaud Paquet

arnaud.paquet@Le-repere.org

Sylvie Bienvenot

sylvie.bienvenot@ville-schirmeck.fr

spectacles@le-repere.org

Rejoignez-nous sur
Facebook

www.le-repere.org

Le Repère organise

ALSACE
Collectif européen



Spectacle
jeune public



Bougrr!

Dimanche 13 mars 2022

17 h à la salle des fêtes de Wisches

Bigre! Ces deux bougres, Boogrr et Bigrr, sont des voleurs de chansons. Mais ils les volent pour qu'elles s'envolent, pour que les chansons prennent l'air et que les airs voient la lumière. Ces deux cambrioleurs complices ont plus d'une chanson dans leurs sacs! Ils vont vous les chanter avec complicité et humour. Les chansons qui composent ce répertoire ont ceci de spécial qu'elles ont été écrites avec des enfants lors d'ateliers écriture à La Locomotive de Wisches. Et c'est sûrement pour ça qui fait qu'elles font particulièrement mouche!

Lionel Grob chant, guitare, ukulélé
Guillaume Schleer accordéon, chant

www.grob-music.com/boogrr



Réservation obligatoire par SMS au **06 26 97 53 62**

Pass'Concerts

Carte valable un an (6 entrées + 2 karaokés)

Adultes **50 €**

Réduits **35 €** (-16 ans, bénéficiaire du RSA, PMR)

Hors tarifs majorés sur la base d'une entrée à 10 €

Caisse du soir

CB acceptée.

Adultes **10 €**

Enfants 3 à 12 ans **5 €**

Réduits **8 €** (-16 ans, bénéficiaire du RSA, PMR)



Contrôle du Pass vaccinal
pour les + de 12 ans à
l'entrée principale
Port du masque obligatoire
en permanence



Ça bouge PRÈS DE CHEZ VOUS



1ER FESTIVAL HUMOUR AU CHÂTEAU

La Scène Le Rohan Mutzig & ZiProd

TARIF UNIQUE ET UNITAIRE 14€
TARIF FIDÉLITÉ 30€ LES 3

ANGEL RAMOS SANCHEZ DENIS MARECHAL ONE MAN SHOW
En attendant Julie... SEUL EN SCÈNE
CHRISTIAN SAVARY JESSIE ROBEL UNE CELLULE GRISE POUR 2 THÉÂTRE - COMÉDIE

18/03 20H 19/03 20H 20/03 17H

11ÈRES PARTIES DÉCOUVERTE

RÉS. WWW.BILLETWEB.FR/HUMOUR-AU-CHATEAU
lascene-mutzig.fr | contact@lascene-mutzig.fr | 03 90 40 96 17 | fb @lascenelerohan

CONFÉRENCE DU JARDIN DES SCIENCES

le jeudi 31 mars 2022 à Molsheim

«C'est bien malheureux pour moi, depuis si longtemps que me voilà ici» : L'expérience de l'internement à l'asile au XIXe siècle en France.

Conférence donnée par Anatole Le Bras, Chercheur post-doctorant, Université de Strasbourg. La loi de 1838 sur les aliénés amplifie en France le mouvement d'enfermement des malades mentaux. Mais qui étaient les internés? Est-il possible d'accéder à leurs témoignages et d'étudier la manière dont ils ont vécu leur internement? Cette conférence répondra à ces questions à la lumière d'archives de quatre asiles français au XIXe siècle. La richesse de ces fonds permet d'écrire l'histoire de l'internement du point de vue du patient et de réfléchir aux enseignements à tirer de ce changement de perspective.

Cette conférence se tiendra le jeudi 31 mars 2022 dans la Salle de la Monnaie à 14h30, Place de la Monnaie à Molsheim.

Elle est gratuite, ouverte à tous, accessible (ascenseur) à tout le monde sans inscription préalable.

Pass sanitaire et masque obligatoires.

La Paroisse de Rothau vous propose UN REPAS CHOUCROUTE

le 14 mars 2021

En cette année spéciale qui nous empêche de nous retrouver pour partager notre traditionnel **REPAS CHOUCROUTE**, nous vous proposons de passer commande d'une bonne choucroute garnie cuisinée par la chef **Damien Natolini du Restaurant de la Place en lien avec la boucherie Hauschka**. Vous soutiendrez ainsi les projets de la paroisse tout en étant en communion de pensées et de goût.

Le repas sera livré uniquement sur réservation par nos bénévoles

Merci de passer commande auprès de **Monique HISLER** au **06 03 22 71 65**

PRIX DU REPAS (dessert : salade de fruits compris) : **15,00€**

Date limite de commande le 10 mars

MICHAEL JONES EN CONCERT !

le 26 mars 2022 à 20h30

à la Salle Polyvalente de Saint-Jean-d'Ormont

Ouverture réservation salle polyvalente Saint Jean d'Ormont dimanche 20/02/2022 de 9h à 12h

ou par téléphone à partir du 21/02/2022
03 29 58 96 97 - 06 79 39 83 69 / Tarif : 35€ et 40€

Pass vaccinal obligatoire - Organisation Hure Animation

FRUITS & LEGUMES

DU MOIS



FRUITS DE MARS

- Amande sèche
- Citron
- Kiwi
- Orange
- Pamplemousse
- Poire
- Pomme

LES CHOUX DE BRUXELLES



Légume d'hiver par excellence, le chou de Bruxelles est riche en soufre, ce qui le rend assez indigeste.

Pour palier à cet inconvénient, il faut le cuire dans deux eaux avant de le consommer. Cela permet de supprimer les substances provoquant des effets désagréables, tout en conservant toutes leurs vertus nutritionnelles.

LEGUMES DE MARS

- Ail
- Asperge
- Betterave
- Blette
- Carotte
- Céleri-rave
- Chou blanc
- Chou-rave
- Chou frisé
- Chou rouge
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Crosne
- Endive
- Épinard
- Frisée
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Pomme de terre de conservation
- Radis
- Salsif
- Topinambour
- Lentille



Jardin : se préparer au retour du Printemps

Le printemps s'installe dans le jardin, les dernières gelées sont passées et les températures remontent, il est donc l'heure de s'intéresser au potager ! Durant l'hiver, vous l'avez un petit peu oublié, la terre était froide, vous n'aviez pas le courage de sortir dans le jardin, alors celui-ci fait grise mine. Avant de planter et semer les légumes du printemps, il est important de remettre son potager en état ! Pour cela, préparez l'arrivée du printemps au potager.

Comment préparer le retour du printemps au potager ?

Pour préparer le retour du printemps au potager, commencez par travailler le sol, nettoyez-le des mauvaises herbes et travaillez-le avec un amendement naturel afin de corriger sa structure et de le rendre plus fertile.

Vous pouvez ajouter de l'engrais naturel, du fumier ou du compost. Au jardin, le fumier est idéal pour améliorer la structure du sol ! Fumier de cheval, de vache ou de poules, le choix est vaste !

Pourquoi planter des légumes au potager au printemps ?

Au potager, les légumes peuvent être plantés toute l'année, mais le printemps comme l'été sont des saisons idéales puisque toutes les conditions sont réunies pour le bon développement des légumes.

Lorsque vous semez et plantez les différentes variétés, pensez à les adapter à la taille de votre potager et aux besoins de la famille afin d'éviter les potentielles pertes. Découvrez les 18 légumes à planter au potager durant le printemps.

Les oignons

Les bulbes d'oignon doivent être mis en terre dès le mois de février jusqu'à la fin du mois d'avril. Pour cela, enfoncez-les à une profondeur de trois fois leur taille et espacez-les de 10 à 15 cm les uns des autres.

Les radis

Les radis sont à planter dès le mois de mai et jusqu'à la fin de l'été. Espacez plusieurs rangées de graine de 10 à 20 cm sur la terre et recouvrez-les d'une fine couche de terre ou de terreau. N'oubliez pas de les arroser régulièrement.

Les artichauts

Les artichauts sont à planter au printemps afin d'être récoltés durant l'été. Pour les planter, votre sol doit être profond et bien drainé, les plants doivent être séparés de 80 cm et les rangées d'un mètre.

Les aubergines

Les aubergines peuvent être plantées dès la fin du mois de mai dans un sol très riche en humus et sur un terrain très ensoleillé et à l'abri du vent. Pour les planter, creusez des sillons et déposez 2 à 3 graines tous les 50 cm. Recouvrez d'une terre légère et arrosez régulièrement.

Les céleris-raves

Les céleris-raves peuvent être plantés durant la mi-avril dans un sol humifère, frais, meuble, assez sableux et exposé au soleil. Le climat doit être tempéré et humide.

Les carottes

Les carottes peuvent être plantées dès la mi-avril et jusqu'à la fin du mois de mai, dans une terre qui n'est pas trop fraîche. Le terrain doit être émietté avant la plantation des carottes pour que les jeunes racines puissent se développer en profondeur. Semez-les en ligne avec un espacement de 15 cm.

Les choux de Bruxelles

Les choux de Bruxelles peuvent être semés en pépinière dès le mois de mars jusqu'au mois de juin avant d'être plantés en pleine terre lorsqu'ils ont quelques feuilles, entre avril et juillet.

Les cornichons

Les cornichons peuvent être semés à la mi-mai, au soleil, dans une terre qui n'est pas humide. Pour les semer, éliminez tous les cailloux et les mauvaises herbes du sol et creusez des petits trous tous les mètres. Déposez-y du compost et le plant, puis recouvrez de terre et arrosez.

Les courgettes

Les courgettes peuvent être semées en pleine terre dès la fin du mois d'avril. Pensez à faire des trous de 3 cm de profondeur, espacés de 70 cm.

Les blettes

Les blettes doivent être semées au printemps, entre avril et mai dans un sol réchauffé, assez riche et en plein soleil.

Les haricots

Les haricots peuvent être semés à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai, dans un sillon de 3 cm de profondeur. Pour cela, pensez à faire tremper les graines à semer dans de l'eau 24 heures avant le semis. Semez-les tous les 5 cm et recouvrez de terre.

Les endives

Les endives peuvent être semées dès le mois d'avril jusqu'au mois de juin dans un sol riche, compact et en plein soleil.

Les betteraves

Les betteraves sont à semer dès le mois d'avril jusqu'à la mi-juin dans un sol sans cailloux.

Les brocolis

Les brocolis sont à semer d'avril à juin, au soleil ou à la mi-ombre dans les régions chaudes.

Les fenouils

Les fenouils sont à semer de mars à fin juillet et jusqu'en septembre dans le midi. Optez pour un sol frais, profond, léger, ameubli et riche en humus pour les planter.

Les pommes de terre

En avril, vous pouvez commencer à planter des pommes de terre !

Des melons

En mai, c'est le moment de planter les melons. Choisissez une exposition bien ensoleillée pour favoriser la fructification et soignez l'arrosage.

Des tomates

Les tomates peuvent également être semées dès le mois de mai pour une récolte de juillet à octobre selon les régions !



Le Coin Gourmand



Ingrédients (4 pers.) :

- 230 g de pâte brisée soit 1 rouleau
- 450 g de poireaux soit 3
- 200 g de bûche de chèvre
- 200 g de crème fraîche
- 150 g d'œufs soit 3
- 100 g de lardons fumés
- 100 g de lait
- sel & poivre

🕒 **Temps :** 15 minutes de préparation + 35 minutes de cuisson

Difficulté : 🍷🍷🍷🍷🍷



La Recette :



1. Dérouler la pâte brisée dans un moule à tarte. Laver et émincer les blancs des poireaux.

2. Dans une poêle, faire revenir les lardons jusqu'à ce qu'ils soient dorés et réserver. Utiliser le gras des lardons dans la poêle pour faire revenir les poireaux pendant 15 minutes.

3. Préchauffer le four à 180°C. Répartir les poireaux et les lardons sur la pâte.

4. Dans un bol, battre les œufs avec la crème et le lait. Saler et poivrer. Verser la préparation sur les poireaux et les lardons.

5. Découper la bûche de chèvre en rondelles, et déposer les rondelles sur le dessus de la quiche.

6. Enfourner pour 25 à 30 minutes. Servir aussitôt.



Amis restaurateurs et métiers de la bouche

Gagnez en visibilité et réservez votre emplacement pour le prochain semestre !

Contactez Sébastien au

06 75 24 19 21

Association des Professionnels

PROVAL

L'accueil est dans notre vallée

VALLÉE DE LA BRUCHE

Ne me jetez pas n'importe où, pensez à me recycler

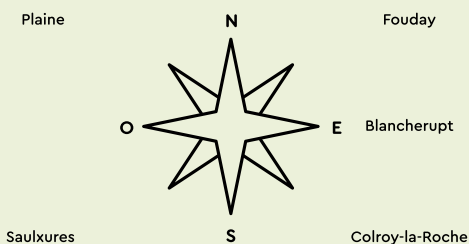



Histoire de nos Villages

SAINT-BLAISE-LA-ROCHE

Situé dans la Haute Vallée de la Bruche, notre village de 230 habitants est toujours en activité, dynamisé principalement par les nombreux petits commerces que nous pouvons y trouver, par la présence d'une école primaire et de nombreuses associations dans le village.

Géographie



Histoire

Le village apparaît dans les textes en 1284 sous le nom de Hiltwingerüte en allemand et de S. Blasius ad rupem. Il s'agit d'un alleu appartenant à la famille d'Andlau. Eberhart d'Andlau le cède en 1371 (avec l'annexe de Blancherupt) à Dietrich de Rathsamhausen zum Stein pour 150 pfund pfennig, monnaie de Strasbourg, qui l'incorpore à la seigneurie du Ban de la Roche. Un découpage paroissial attribua à Saint-Blaise, chef-lieu de paroisse, les habitats situés sur la rive gauche de la rivière Chirgoutte, Bellefosse et une partie de Fouday, en plus de Blancherupt. Un prêtre, attesté en 1489, y résidait en permanence. Les deux villages sont ensuite cédés en fief à l'évêché de Strasbourg en 1507, les Rathsamhausen restant propriétaires féodaux.

Les Rathsamhausen édifient vers 1570 un château résidentiel (Schloss). En 1578, le village totalise 36 feux, c'est le plus peuplé de la seigneurie du Ban de la Roche dont il fait partie jusqu'en 1584. À cette date, le Ban de la Roche est vendu au comte Georg Hans de Veldenz, seigneur de La Petite Pierre (Lutzelstein). Saint Blaise et Blancherupt, qui ne sont pas territoire impérial, sont écartés de la vente. En 1753, on pouvait encore voir dans l'ancienne église (remplacée par une nouvelle en 1849) des fresques représentant des nobles de Bollweiler avec les millésimes 1617 et 1618. Une pierre

tombale de la famille d'Andlau s'y trouvait également.

Les deux villages sont vendus par Samson de Rathsamhausen zum Stein le 26 mai 1604 pour 150 pfund pfennig, monnaie de Strasbourg, à Rodolphe de Bollweiler, avec le consentement du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg. Rodolphe de B. investit Nicolas de Weilersberg après 1621, puis le comte Hans Ernst de Fugger. Il parvient finalement par héritage à Georg Friedrich d'Andlau que la famille conserve jusqu'à la Révolution. La guerre de Trente Ans (1618-1648) ruine le village et le château, lequel ne sera plus reconstruit (château disparu).

La commune porta, au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), le nom de La Roche-Blaise.

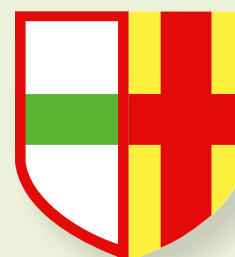
Intégré au département des Vosges, il revient alors à l'Empire allemand de Guillaume II en 1871, avant d'être définitivement rattaché au Bas-Rhin en 1919 par le traité de Versailles.

Le 14 août 1914, lors du combat de Saint-Blaise-la-Roche le 1er bataillon de chasseurs à pied s'empare du drapeau du 4e bataillon du 132e régiment d'infanterie allemand.



Monument aux morts

Héraldique



« Parti : au premier d'argent à la fasce de sinople, à la bordure de gueules, au second d'or à la croix de gueules. »



Lieux et monuments

- Église Saint-Blaise construite en 1849, en remplacement de la chapelle médiévale trop petite.
- Le pont de chemin de fer est l'un des nombreux ouvrages d'art réalisés pour la percée des Vosges sous Raymond Poincaré.
- Gare de Saint-Blaise-La Roche-Poutay.

Crédit :

Commune de Saint-Blaise :

<http://saintblaiselaroch.valleedelabruche.fr/index.php>

Photos : © Ralph Hammann, Cham, Christian Amet



La Cascade de l'Andlau par la Chaume des Veaux

Belmont (Bas-Rhin)

4h05

10,1 km

Difficulté : Moyenne

Une balade au départ du Champ du Feu à la rencontre de la Cascade de l'Andlau (également appelée Cascade du Hohwald) par la Chaume des Veaux agrémentée de vues sur l'Ungersberg, le Val de Villé et le Haut-Koenigsbourg

Le parking Crête des Myrtilles se situe sur la route D 214 entre La Rothlach et la tour du Champ du Feu.

(D/A) Depuis la Crête des Myrtilles, se diriger au Sud sur le chemin non balisé, passer la barrière et cheminer en ignorant toute bifurcation jusqu'au croisement avec le GR®531 balisé Rectangle Rouge.

(1) Poursuivre tout droit sur le chemin balisé Triangle Bleu,

plus loin il atteint le GR®5 balisé Rectangle Rouge (le chemin du retour).

(2) Croiser le GR®5 et poursuivre jusqu'à la Route Forestière (RF) Hochfeld, sur le chemin balisé Triangle Bleu.

(3) Emprunter la RF vers la droite en gardant le même balisage pour environ 600 m jusqu'au prochain carrefour.

(4) Au carrefour se diriger vers la

gauche sur 150 m pour trouver un nouveau croisement.

(5) Bifurquer à droite et rester à main gauche, sur le Triangle Bleu à travers la Chaume des Veaux, en ignorant le chemin à droite (Chevalet Rouge).

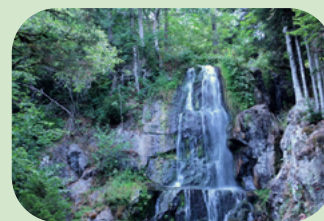
Au prochain croisement, rester à main droite et suivre la route jusqu'à la prochaine intersection près de la ferme Kaelberhütte.

(6) Au croisement, laisser la ferme à droite, faire un gauche/droite et prendre le sentier non balisé qui longe le pâturage dans lequel on aperçoit une yourte.

(7) Au niveau de la yourte, se diriger vers la gauche puis encore à gauche pour arriver sur le sentier balisé Chevalet Jaune qui mène au Col du Kreuzweg.

(8) Au niveau du Col du Kreuzweg, tourner à gauche en épingle et emprunter la RF du Kreuzweg balisée Croix Jaune. Cheminer environ 1,5 km dans une orientation moyenne Nord. Dans un virage à gauche de la RF, arriver à un croisement avec le chemin balisé Disque Rouge.

(9) Au niveau de la table et des bancs, bifurquer à droite et descendre dans la forêt (balisage Disque Rouge). Au niveau des maisons, se diriger vers la gauche



et atteindre un carrefour sur le site de la cascade.

(10) Profiter du lieu (fontaine, bancs) puis continuer en face (Disque Rouge) en serrant à droite jusqu'à la cascade. Revenir sur ses pas en remontant au carrefour.

(10) Suivre à droite le GR®5 balisé Rectangle Rouge pour remonter jusqu'à la Source de l'Andlau, la dépasser et, après un virage à gauche, monter pour arriver à l'intersection rencontrée à l'aller.

(2) Tourner immédiatement à droite en épingle et poursuivre la montée en suivant les balises Triangle Bleu, couper un chemin et atteindre le 1er carrefour rencontré à l'aller.

(1) Ignorer le chemin balisé à droite et à gauche et continuer tout droit jusqu'au parking Crête des Myrtilles (D/A).

Rando proposée par : marcheur52



1. Culture / La Saint-Patrick

Cette fête chrétienne célèbre saint Patrick, un saint catholique. Il est à la fois l'évangéliste de l'Irlande et le fondateur du christianisme irlandais.

Sa fête a lieu, chaque année, le 17 mars. C'est un jour férié en Irlande depuis 1903. C'est également un jour férié en Irlande du Nord et sur l'île de Montserrat.

se retrouvent dans les pubs du pays autour d'une bière. La fête est célébrée à New York où deux millions de spectateurs se rassemblent chaque année. À Chicago, la rivière Chicago se teint en vert depuis 1962.

Elle est principalement célébrée en Irlande (depuis 1931), mais aussi aux États-Unis, au Canada et en Australie. D'ailleurs, la première fête de la Saint Patrick a eu lieu à Boston aux États-Unis, en 1737.



Les leprechauns sont les créatures imaginaires emblématiques de cette fête. Ce sont des sortes de petits lutins, roux et barbus, entièrement vêtus de vert, et portant un grand chapeau vert. Ils ont également une ceinture à boucle dorée, des bas blancs, et des souliers vernis à boucle dorée.

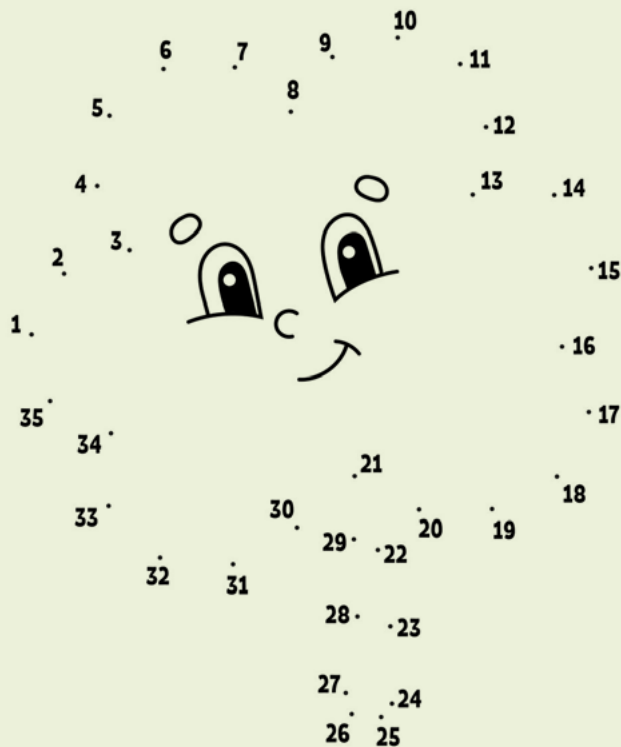
Ce n'est pas la fête nationale en Irlande. Le pays, contrairement à la France, n'a aucune fête nationale.

Le jour de la fête, les Irlandais s'habillent de vert (couleur du trèfle, symbole de l'Irlande). Une grande parade et des défilés sont organisés à Dublin. Des animations et des feux d'artifices ont également lieu. Les Irlandais

Les leprechauns distribuent de la chance. Ce sont eux qui font pousser les trèfles à quatre feuilles. On dit également qu'ils possèdent des pots remplis d'or, qu'ils cachent au pied des arcs-en-ciel.

2. Activité / Relie les points !

Relie les points entre eux par ordre croissant et découvre le dessin caché !



3. Activité / Le jeu des différences

Trouve les 10 différences et colorie !



Le Journal de la Vallée soutient l'emploi en partenariat avec :



INDUSTRIE

128CDKY Opérateur de production (H/F) CDI MIS 3 Mois SCHIRMECK Débutant accepté - Horaires en journée ou 2x8

127SKTS Electricien industriel (F/H) CDI BAREMBACH Débutant accepté - Formation : Bac ou équivalent Electricité équipement industriel Exigé

128CFDR Opérateur de production (H/F) MIS 3 Mois WISCHES Débutant accepté - Horaires en journée ou équipe d'après-midi

RESTAURATION/HOTELLERIE

127KCNL Serveur de restaurant (H/F) CDI GRANDFONTAINE Débutant accepté

127KDBY Cuisinier (H/F) CDI GRANDFONTAINE Débutant accepté

128CMJC Serveur de restaurant (H/F) CDI BELLEFOSSE «Expérience : 2 ans en brasserie - Formation : CAP, BEP et équivalents Service salle Souhaité

126TZWD Serveur de restaurant (H/F) CDD 2 Mois BELMONT Expérience : 1 an

124XFKJ Employé polyvalent de restaurant (H/F) CDD 2 Mois BELMONT Débutant accepté

127JNNV Employé polyvalent d'hôtellerie (H/F) CDI URMATT «Expérience : 2 ans dans un emploi similaire - Permis : B - Véhicule léger Souhaité

127BKST Employé de restauration collective (H/F) CDD 5 Mois SCHIRMECK « Débutant accepté - Permis : B - Véhicule léger Souhaité - 8 h par semaine

BÂTIMENT

127JFYS Menuisier atelier et pose (H/F) CDI NIEDERHASLACH Débutant accepté - Une expérience en finition et peinture (vernis, laque,) serait un plus - Permis : B - Véhicule léger Souhaité

127RMCD Plaquiste enduiseur (H/F) CDI GRESSWILLER Débutant accepté - Permis : B - Véhicule léger Exigé

LOGISTIQUE/MÉCANIQUE

127SMHC Mécanicien monteur (F/H) CDI BAREMBACH Débutant accepté - Formation : Bac ou équivalent Montage assemblage Exigé

127PJCJ Mécanicien monteur (H/F) CDI GRESSWILLER Expérience : 3 ans - en qualité de Mécanicien - Formation : Bac ou équivalent Mécanique automobile Exigé ou CAP - BEP Mécanique

127PHFP Électronicien de maintenance (H/F) CDI GRESSWILLER «Expérience : 3 ans - en qualité d'électronicien - Formation : Bac ou équivalent Maintenance électronique Exigé ou CAP - BEP électronique

128FZXQ Mécanicien automobile (H/F) CDI MUTZIG Débutant accepté - Permis : B - Véhicule léger Souhaité

128GCKK Mécanicien en motoculture (H/F) CDI URMATT «Débutant accepté - Formation : CAP, BEP et équivalents Maintenance électronique Souhaité

MÉDICAL/SANTÉ

127LNCZ Infirmier en EHPAD (H/F) CDI SAALES Débutant accepté - Formation : Bac+3, Bac+4 ou équivalents Infirmier Exigé / IDE

127LRVV Assistant dentaire (H/F) CDI SCHIRMECK «Débutant accepté - Formation : Bac ou équivalent Assistance dentaire Souhaité

TERTIAIRE

125ZHCK Comptable (H/F) CDI SCHIRMECK «Débutant accepté - Formation : Bac+2 ou équivalents Comptabilité Exigé

AUTRES

124XFPW Valet / Femme de chambre (H/F) CDD 2 Mois BELMONT Débutant accepté

124XFNH Skiman employé location (H/F) SAI 2 Mois BELMONT Débutant accepté

124XFCG Hôte de caisse services clients (H/F) SAI 2 Mois BELMONT «Débutant accepté - Permis : B - Véhicule léger Exigé

126SBQL Valet / Femme de chambre (H/F) MIS 18 Mois FOUADY Débutant accepté - 25h/semaine

127KCWT Employé de ménage (H/F) CDI GRANDFONTAINE Débutant accepté - Permis : B - Véhicule léger Exigé - 25 h par semaine

127PHRR Carrossier-peintre (H/F) CDI GRESSWILLER «Expérience : 3 ans en qualité d'électronicien

- Formation : Bac ou équivalent Peinture carrosserie Exigé ou CAP - BEP Peinture Carrosserie

128DBCN Vendeur en boulangerie-pâtisserie (H/F) CDI MUTZIG Expérience : 1 an - Vente en alimentation - Formation : CAP, BEP et équivalents Vente spécialisée Souhaité option A - produits alimentaires - Permis : B - Véhicule léger Exigé - Travail samedi et dimanche

127LGPB Préparateur en pharmacie d'officine (H/F) CDD 6 Mois MUTZIG Débutant accepté - Formation : Bac+2 ou équivalents Préparation pharmacie Exigé

128CRXC Chauffeur de taxi (H/F) CDI ROTHAU «Débutant accepté - Permis : B - Véhicule léger Exigé - titulaire de

l'attestation d'auxiliaire ambulancier ou de la carte professionnelle de taxi.

127BYFN Technicien d'assainissement des eaux (H/F) CDD 3 Mois SCHIRMECK ébutant accepté - expérience similaire appréciée - Formation : CAP, BEP et équivalents Canalisation Exigé OU Bac ou équivalent Distribution eau potable Souhaité Permis : B - Véhicule léger Exigé

126VFFZ Employé de ménage (H/F) CDD 3 Mois SCHIRMECK Débutant accepté - Permis : B - Véhicule léger Exigé - 20 h par semaine

125FYNW Employé Commercial Produits de la mer (H/F) CDI SCHIRMECK Expérience : 3 ans

Salon de l'apprentissage et de l'alternance
OBERNAI

Du CAP à Bac +5, trouvez votre formation et décrochez un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation !

Rencontrez des entreprises et des professionnels de la formation et de l'emploi !

Mardi 22 mars 2022
de 13h à 17h
Halle Bugeaud, avenue de Gail 67210 Obernai

N'oubliez pas votre CV !

Pour postuler, vous pouvez transmettre votre CV par mail à :

✉ entreprise.ALS0022@pole-emploi.net

📧 ou par voie postale à :

Pôle Emploi Molsheim
16 B Rue de Gaston Romazzotti
67120 Molsheim

Pour retrouver chaque jour des informations utiles, rejoignez-nous sur Facebook :



www.facebook.com/Poleemploi.Molsheim

Les Artisans à côté de chez Vous



ABATTAGE • ÉLAGAGE • BROYAGE



TRAVAUX DE TOITURE

- INTERVENTION EN URGENCE (Fuites en toiture, tuiles cassées ...)
- NETTOYAGE DE GOUTTIÈRES
- DÉMOUSSAGE ...

06 79 08 87 46

Mickaël DILLESEGER - Mail : contact@atacsas.fr
67130 NEUVILLER LA ROCHE

Alsace Travaux Acrobatiques

Peinture Philippe Hollinger

06 86 58 66 69 - DEVIS GRATUIT



Peinture intérieure - extérieure

Revêtement sols et murs

Projection et Enduits décoratifs

32, Rue des Oies - 67 130 BAREMBACH
10, Rue du Vieux Moulin - 88 210 LA PETITE RAON
Mail : peinturehollinger@orange.fr



📞 06 69 96 61 61
☎ 03 88 79 95 65

📍 **Siège**
1a Route de Rothau
67130 NATZWILLER

📍 **Agence**
26 Rue du Gal Offenstein
67100 STRASBOURG

- Location échafaudage
- Isolation int. & ext.
- Peinture
- Maçonnerie
- Rénovation int. & ext.
- Toiture
- Couverture
- Zinguerie
- Carrelage
- Démolition



